

CENSEUR

Journal de Lyon,

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DU 1 ^{er}					
PAR RICHARD PÈRE ET FILS,					
Ingénieurs-opticiens, brevets, quai St-Antoine, 11.					
HEURES.	THERM.	HYGROM.	BAROM.	VENTS.	CIEL.
6 heures du mat.	15 legr. dessus zéro.	99 degrés.	704 milli-mètres.	Sud.	
SOLEIL.			LUNE.		
Lever.	Midiv.	Couch.	Phases.	Age.	
3 heures.	8 heures.	8 heures.	Nouvelle lune.	3	

Le Censeur donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

ON S'ABONNE :

A LYON, au bureau du journal, quai Saint-Antoine, n° 27, et grande rue Mercière, n° 32, au 2^e.
A PARIS, chez MM. Lepelletier-Bourgois, officier-correspondance, place de la Bourse, n° 6, au 1^{er}, et chez M. Degouve-Denuncques, rue Lepelletier, n° 3.

PRIX :

16 francs pour 3 mois, Hors du département
32 francs pour 6 mois, du Rhône, 1 franc de plus par trimestre.
64 francs pour l'année.

Le CENSEUR ne donne de publicité qu'aux avis, lettres et documents revêtus de signatures connues, et dont les auteurs se font connaître de la Rédaction.

Lyon, 1^{er} juin 1840.

AFFAIRES D'ESPAGNE. — PROJETS DE MARIAGE.

L'ambition s'accommode habilement de toutes les positions; quelques relations qui la mettent en contact avec vous, elle les fera servir à l'accomplissement de ses vœux, à la satisfaction de ses desirs; que la fortune vous soit ennemie ou propice, elle en saura tirer parti.

Sept années durant, la malheureuse Espagne a été dé-solée par une guerre civile, fruit fatal de la Restauration, résultat déplorable du passage de M. de Chateaubriand aux affaires; sept années durant, le gouvernement personnel en France a vu les malheurs de l'Espagne sans s'émouvoir; il a repoussé les suggestions généreuses qui lui demandaient une facile intervention pour y mettre un terme; il a refusé tout secours réel, et le traité de la quadruple alliance n'a été le plus souvent qu'une lettre morte, sans force et sans valeur, et qui n'engageait pas. Il n'est pas nécessaire de rappeler ici tous les griefs reprochés au gouvernement français et son aveugle insouciance, dont la faction carliste savait tirer un si bon parti pour approvisionner ses bataillons; les faits sont trop près de nous encore pour avoir été oubliés. La politique commandait à la France de mettre un terme à la guerre civile qui couvrait la Péninsule de ruines; elle lui commandait de se faire de l'Espagne constitutionnelle une amie, une alliée, qui, dans le cas d'une guerre, nous dispensât de couvrir l'une de nos frontières, et dont les flottes pussent opposer un obstacle terrible aux Anglais qui auraient essayé de pénétrer dans la Méditerranée. Il y avait plus encore : l'Espagne se donnait des lois analogues aux nôtres; là, comme ici, des chambres élues délibéraient et statuaient sur les affaires du pays; il y avait entre les deux peuples conformité d'intérêts politiques. Par la nature même de leurs gouvernements, également menacés par l'Europe absolutiste, les deux peuples devaient s'unir pour résister ensemble et se prêter mutuellement une force, soit morale, soit matérielle, qui pût en imposer à leurs ennemis communs. Tels étaient les véritables intérêts de la France; telle eût dû être la politique de son gouvernement, si elle n'eût été détournée de sa voie naturelle.

Mais une pensée qui n'avait rien de généreux, rien de grand, présidait aux affaires. L'Espagne était appauvrie par la lutte; les forces du prétendant étaient considérables encore; les états italiens, la Sardaigne prêtaient à don Carlos un appui réel et ostensible, et la Russie était hautement accusée de payer de son or la guerre civile. Secourir l'Espagne constitutionnelle, c'était déplaire à des cours qui déjà donnaient des preuves non équivoques de leur peu de sympathie, et les intérêts français et espagnols, et les intérêts de l'humanité, furent sacrifiés à la crainte. Un autre motif vint se mêler au premier. L'Espagne révolutionnaire aidée par la France se défaisait bien vite de son ennemi; toute son activité, toute son ardeur, toutes ses passions mises en mouvement pouvaient converger au même but, l'établisse-

ment d'un pouvoir réellement populaire et qui n'eût d'autre intérêt que l'intérêt national. Le trône de tous les prétendants pouvait y être brisé, ou s'il surnageait dans le naufrage du vieil ordre de choses, les libertés étaient du moins solidement établies. Mais le mouvement espagnol pouvait être d'un exemple entraînant pour la France; une étincelle pouvait tout embraser, le contact des peuples avoir d'incalculables résultats; l'activité française, la patience espagnole sagement combinées pouvaient se prêter l'une à l'autre un immense appui. C'était entrer dans un nouvel ordre d'idées, plein de promesses pour les peuples, moins rassurant peut-être pour les rois. Cette perspective effraya le gouvernement personnel de la France, et l'Espagne fut livrée à ses propres forces, abandonnée à son destin.

Tout épuisée qu'elle était, l'Espagne a fait de nouveaux efforts; l'amour de la liberté a dicté à ses enfants de nouveaux sacrifices; de nombreux volontaires sont accourus sous les drapeaux; bien que le gouvernement espagnol fût loin de satisfaire les justes exigences de la nation, bien qu'il se fit, comme toute monarchie après une révolution, envahisseur et rétrograde, le peuple se battit néanmoins avec courage contre l'ennemi le plus menaçant; de pertes en pertes, de défaites en défaites, les carlistes ont vu s'évanouir sinon l'espérance, du moins toute chance de reconquérir le pouvoir; les plus fougues partisans sont tombés vaincus, assassinés ou soumis; don Carlos, chassé par la victoire du sol espagnol, a cherché un asile en France, et en ce moment même l'un des derniers soutiens de la faction, Balmaseda, battu et mis en déroute, se trouve dans l'impossibilité de soulever la Navarre, de tenir plus longtemps la campagne, et il émigre de même. Tout marche donc aujourd'hui vers une pacification complète.

Mais l'ambition du gouvernement personnel en France ne s'endort pas. La jeune reine des Espagnols, alors que sa couronne était en danger, fut abandonnée à ses propres forces; aujourd'hui que ses soldats ont triomphé, on s'avise qu'elle serait un beau parti pour un des fils de France, et la politique s'occupe en ce moment de la conclusion de cette affaire. Ainsi on met à profit toutes les circonstances.

Cette prétention qui ne nous étonne en rien, que nous avions prévue et positivement prédite dans le Censeur, il y a longtemps, soulève de graves questions. Ce ne sont plus deux peuples qui s'allient par cette conformité de vues, de besoins, d'intérêts sociaux, qui les poussait l'un vers l'autre il y a sept ans; ces grands mobiles qui devaient former et cimenter entre eux une alliance ont été réduits à de mesquines proportions. La branche cadette des Bourbons donne la main à la branche aînée, et l'alliance de deux grands peuples n'est plus que l'alliance de deux familles.

On ne manquera pas de nous dire que les deux gouvernements étant unis désormais par des liens de parenté, les intérêts seront les mêmes et les deux peuples jouiront des avantages que nous avions rêvés pour eux dans une autre alliance. Cette réponse ne sera que spécieuse; personne ne

croira que des intérêts de familles soient des intérêts de peuples, qu'ils puissent avoir le même caractère de grandeur et les mêmes résultats. Qui ne sait à quelles fautes les chefs de famille sont entraînés en voulant soutenir leurs parents sur les trônes qu'ils leur ont donnés? Les exemples sont-ils donc si peu concluants qu'il les faille compter pour rien? sont-ils si éloignés de nous qu'on les ait oubliés? L'alliance de l'Espagne et de la France a toujours été heureuse pour nous; l'intronisation de familles françaises sur le trône espagnol a toujours été une source de malheurs. Ce sont là deux faits qu'il faut bien distinguer.

La France a payé cher la vanité de Louis XIV mettant un Bourbon sur le trône d'Espagne; la France a payé cher la faute de Napoléon substituant l'un de ses frères au descendant de Louis.

Nous livrons ces réflexions à ceux que n'aveugle pas l'ambition personnelle, et qui mettent les intérêts des peuples au-dessus des intérêts de famille.

Il y a quelques mois, un économiste fort connu, parcourant l'Afrique, se trouvait chez M. le maréchal Valée, à Alger. Le domestique du maréchal annonça un nouveau visiteur. « Est-ce encore un habit noir? » dit le gouverneur-général en se retournant brusquement; c'est que les habits noirs commencent à m'embêter (nous citons textuellement); si c'en est un, je n'y suis pas. » Le visiteur présent, trouvant l'application assez claire, prit son chapeau et s'en alla.

Nous citons ce fait pour donner une idée de la brutalité et de la sécheresse du chef qu'on fait subir à nos soldats. M. Valée méprise en effet tout ce qui ne porte pas l'habit militaire, et il tient à passer pour un guerrier rude et intraitable. Quelquefois cependant il semble vouloir abdiquer son austerité, et on l'a vu traverser la ville en calèche découverte, ayant à ses côtés trois ou quatre actrices du théâtre d'Alger, au milieu desquelles cet Anacréon presque septuagénaire faisait l'aimable.

Ce gouverneur-général de l'Afrique française, ce fier contempteur des habits noirs, vient de prouver encore une fois son dédain pour les ordres de ceux qui portent ce vêtement. M. le président du conseil est un habit noir; il ne peut venir à bout d'obtenir un rapport immédiat sur l'expédition de Miliana, si sanglante, grâce aux fautes énormes du maréchal. M. le ministre de la guerre, qui est un militaire, est aussi considéré par le gouverneur, à ce qu'il paraît, comme un habit noir; car c'est le télégraphe seul qui reçoit les confidences sommaires du chef de l'armée, et qui transmet à Paris, après les correspondances particulières, ses mensonges soigneusement arrangés. Douze à quinze hommes ont été tués au Teniah, disait une dépêche; et il est maintenant trop certain qu'un zéro a été oublié dans le texte, et qu'au lieu de 12 à 15, il fallait mettre 120 à 150 Français de l'arrière-garde, massacrés par les troupes d'Abd-el-Kader, qui sont revenues trois fois à la charge sur ces malheureux, laissés en arrière à une grande

FÊTES DE STRASBOURG EN L'HONNEUR DE GUTENBERG.

Strasbourg, 23 juin 1840.

Comme je vous l'ai promis, je vous donnerai jour par jour une description fidèle de tout ce qui va se passer ici sous mes yeux, et je le pourrai d'autant mieux que, membre de la députation lyonnaise, je serai tout à la fois acteur et témoin de ces trois journées. Ma lettre aura donc tout le décousu d'un journal et toute la sincérité d'une dépêche.

A mon arrivée, Strasbourg m'a paru triste et désert, dénué enfin de ce mouvement et de cette animation que l'on trouve chez nous même dans la semaine, et que les fêtes prochaines semblaient promettre tout d'abord à qui ne connaît pas la population calme, réfléchie et méthodique de l'Alsace.

Aujourd'hui seulement la ville se peuple, la classe riche revient de la campagne, les villageois arrivent avec leurs costumes variés et sévères, les protestantes en jupons verts bordés de rouge, les catholiques en jupons rouges bordés de vert; les buveurs de Bade ont quitté leur régime et leurs bains; les députations se succèdent des points les plus éloignés de la France, les étrangers affluent. Tous les hôtels sont déjà loués, toutes les demeures particulières revendiquent leurs hôtes. Le comité de Gutenberg a fait en cette circonstance, avec beaucoup de grâce, aux divers délégués à cette solennité, tous les honneurs de la ville de Strasbourg; son maire, M. Schutzumberger, s'est dignement associé à cette réception; ses salons ont été constamment ouverts à tous les étrangers.

Le nom de Gutenberg est dans toutes les bouches. On ne voit que lui sous toutes les formes : en statuettes, en médailles, en médaillons, en lithographies; il est reproduit de mille façons par le bronze et par le plâtre, par l'or et par l'argent, par le sucre et par le chocolat. C'est le dieu de ce jour, il est partout, il vous poursuit comme un véritable protégé.

La veille de cette grande cérémonie si long-temps attendue est enfin arrivée. Demain s'ouvrira une fête vraiment populaire, vraiment nationale, une fête pour laquelle Strasbourg travaille depuis quatre ans avec cet esprit de suite et de persévérance qu'on ne trouve qu'ici, une fête à laquelle doivent concourir toutes les corporations, toutes les intelligences, tous les arts, toutes les sciences, toutes les opinions, toute la France en un mot par quelques-uns de ses représentants. L'inventeur de l'imprimerie va faire un nouveau prodige; il va réunir ici tous les partis, rapprocher toutes les bannières, rallier tous les hommes d'une même cité en une seule famille. Gutenberg est le nom magique qui vient, après quatre siècles, opérer cette merveilleuse métamorphose.

24 juin. — Strasbourg s'est réveillé ce matin au bruit des cloches de son admirable cathédrale. La population a doublé en deux jours. Cent mille personnes se pressent dans les rues, sur les places, peuplent les maisons. Partout où doit passer le cortège pendent aux croisées des guirlandes de verdure et de fleurs; des drapeaux aux vives couleurs flottent aux vents. Toute la ville est pavoisée, toute la ville est en mouvement. On sent que c'est là un beau jour pour tous. Le canon gronde et mêle ses détonations aux joyeuses volées des cloches et au grave bourdon de la flèche. Le cortège sort de l'Hôtel-de-Ville où il s'est formé, et voici, d'après le Courrier du Bas-Rhin, en quel ordre il défile :

Les musiques militaires de toute la garnison escortées de deux drapeaux aux couleurs nationales; les élèves des écoles primaires, les apprentis de la société d'encouragement au travail pour les jeunes Israélites, les élèves de l'école industrielle, les institutions particulières, les orphelins avec des bannières, les élèves du gymnase, de l'école normale, du petit séminaire et du collège de la ville, les étudiants de l'académie avec des brassards aux couleurs jaune, cramoisie, amarante, violette ou écarlate, suivant qu'ils appartiennent à la faculté des lettres, des sciences, de médecine, de droit ou de théologie. La bannière aux armes des imprimeurs, armes accordées en 1470 par l'empereur Frédéric III, ainsi que la bannière avec les armes de Gutenberg, précède les apprentis, ouvriers et maîtres imprimeurs et libraires de Strasbourg; ils portent tous à la boutonnière, comme marque distinctive, une rosace bleue et rouge avec un bouton d'or au milieu. Après les imprimeurs, ayant à leur tête la grande et antique bannière de la ville représentant la Vierge et l'enfant Jésus et deux drapeaux aux trois couleurs, viennent les autorités civiles et militaires, les officiers de l'état-major de la division et de la place ainsi que ceux des différents corps de la garnison, les officiers de santé, les membres du conseil de préfecture, des conseils général et d'arrondissement, du tribunal civil, du conseil municipal, du clergé de chaque culte, du tribunal de commerce, de la chambre de commerce, les fonctionnaires de l'académie et du collège, les ingénieurs des ponts-et-chaussées et des mines, les directeurs et employés supérieurs d'administration, le conseil des prud'hommes, et des députations de plusieurs communes de l'Alsace dont trois, celles de Bouxwiller, de Marmoutier et d'Ilkirch, avec des bannières et des drapeaux; les juges de paix, les avocats, les avoués, les notaires; une députation de Polonais réfugiés, avec leur drapeau national; les membres des divers comités de la fête et des comités des diverses corporations.

Les députations des villes et des corps savants sont réparties

par intervalles sur toute la ligne du cortège, et accompagnées par des membres du comité portant des écharpes tricolores à franges d'argent. L'Académie française et l'Institut sont représentés par MM. Dupin aîné et Blanqui aîné, tous deux revêtus du costume à palmes vertes de membres de l'Académie des sciences morales et politiques. Les députations des imprimeurs, des libraires et des fondeurs de Paris, celles du comité de Lyon, de la ville de Nancy et des imprimeurs de Rio-Janeiro, marchent chacune à l'ombre de leur drapeau. On y voit figurer : pour l'imprimerie, MM. Crapelet, Le Normant, Fain; pour la librairie, MM. Curmer, Pagnerre, Hippolyte Souverain, Baillière et Wurth; pour les graveurs de poinçons, M. Leuillet; pour les fondeurs, M. Laboulaye et les représentants des maisons Tarbé et Laurent et de Berny. On remarque surtout le président de la députation lyonnaise dont le costume sévère, travaillé sur le patron des costumes allemands, s'harmonise admirablement avec sa figure expressive et noble. La société des gens de lettres de Paris et le journalisme sont là en la personne de MM. Auguste Luchet et Louis Bittissier. Les corps savants et étrangers, la société philotechnique de Paris, la société d'émulation des Vosges, l'université de Fribourg, le gymnase de Worms se sont fait représenter à cette fête par des députations dont la plupart ont une bannière.

La marche de ce cortège, composé de 2,000 personnes, a été vraiment admirable d'ensemble et de régularité. La foule était partout sur son passage : aux portes, aux fenêtres, à tous les étages, à toutes les lucarnes de ces pittoresques maisons de la Renaissance dont les lignes sont si variées et si ornées de sculptures, dont les toits à pans inclinés sont d'un si agréable effet. Les pignons et les balcons coquets présentaient gracieusement, comme des corbeilles de fleurs, leurs groupes de jeunes et jolies femmes. On ne voyait que bienveillants sourires et regards curieux. Les abords du Marché aux Herbes étaient encombrés de spectateurs, et l'hôtel du Commerce, cette maison si ornée par l'art, l'était encore par la nature. Les plus jolies femmes occupaient les fenêtres du Casino. Une estrade élevée au milieu de la place a reçu les membres du cortège. De nombreux pavillons blancs, bleus et rouges flottaient au-dessus des arbres formant l'enceinte du marché où se trouvait la statue de Jean Gutenberg voilée sous des étoffes rouges et blanches. Au pied du monument étaient établis une fort belle presse, des cases d'imprimerie, un appareil de fonderie et un brochage. Dès l'arrivée du cortège, tout a fonctionné simultanément. Des ouvriers ont fondu des caractères, composé, imprimé, plié et rogné un hymne fait pour la circonstance sur un air national. Il a été aussitôt distribué pour être chanté plus tard par tous les spec-

distance par le maréchal, contrairement aux plus simples notions de la prudence. Miliana est occupée de même que Medeah, et pourtant les cavaliers d'Abd-el-Kader sont aussi insolents qu'auparavant; ils poussent maintenant la hardiesse jusqu'à la témérité.

Le maréchal a versé à flots le sang de nos soldats, par sa faute; dans la dernière expédition; il a causé les mêmes résultats dans la seconde; la première fois, le mal venait de sa lenteur; la seconde, il est venu de sa trop grande précipitation; dans l'un et l'autre cas, il a mérité son rappel. Si le ministère différait davantage de l'ordonner, nous serions obligés de dire avec le *National*, en reportant sur d'autres la responsabilité d'un état de choses si affligeant:

Elle appartient à ceux qui savent que M. Valée est un homme incapable et qui le conservent à cause de son incapacité. Le gouverneur-général n'est pas un traître, mais il est l'instrument d'une haute trahison!

Et nous dirions encore avec le même journal:

M. Thiers voudrait, dit-on, remettre l'Algérie en d'autres mains, mais il n'ose pas. Il cède à nous ne savons quel mauvais esprit qui semble prendre plaisir à voir la terre d'Afrique boire le plus pur sang de la France, afin que la France se dégoûte enfin d'un conquête dont l'abandon a été promis dès longtemps aux puissances alliées.

On a porté depuis nombre d'années cette horrible accusation contre un pouvoir occulte qui semble peser de tout son poids et de toute sa hauteur sur les destinées de notre colonie d'Afrique. Ne semblait-il pas que M. Thiers, qui personifie si emphatiquement en lui le triomphe du pouvoir parlementaire, dût enfin paralyser et supprimer les effets de cette puissance mystérieuse, hostile à l'occupation du sol de l'Algérie? Et faut-il donc tant de façons pour faire signer au roi le rappel d'un chef qui fait décimer nos troupes par l'yatagan des bandes de l'émir?

ELECTIONS MUNICIPALES.

SECTION DE L'HOTEL-DE-VILLE.

Les élections auront lieu le 2 juillet.

M. Gros est le seul conseiller sortant de cette section qui en a deux à nommer.

M. Gros a renoncé à la candidature.

Les électeurs patriotes portent M. MARIN.

M. Marin est un ancien juge du tribunal de commerce, homme de progrès, à vues larges, et qui ne pourrait être que très-utile au conseil municipal par son aptitude à traiter les affaires.

COUR D'ASSISES DU RHONE.

PRÉSIDENCE DE M. D'ANGEVILLE, CONSEILLER.

Audience du 29 juin.

Quatre jeunes gens sont amenés par les gendarmes sur le banc des assises; ce sont les nommés Paul Arousset, Benoit Perret, Michel Girard et J.-B. Rat. André Mahir, qui devait prendre place à côté d'eux, est retenu au lit par une phthisie pulmonaire qui lui réserve, au lieu des chances d'une condamnation, l'espérance d'une mort prochaine. La cour, en ce qui le concerne, disjoind la cause et la renvoie à la prochaine session.

Cette affaire présentait cela de remarquable qu'elle avait d'abord été déferée à la juridiction correctionnelle avant d'être déferée à la juridiction criminelle. Le tribunal de Villefranche avait condamné Paul Arousset à 5 années d'emprisonnement et ses co-accusés à 2 ans de la même peine. Les condamnés eurent la fatale imprudence d'interjeter appel, et devant la cour de Lyon proposèrent l'incompétence, à raison des circonstances aggravantes qui formaient cortège au délit qui leur était imputé. Le ministère public provoqua alors lui-même un appel à minima et conclut au renvoi devant la cour d'assises. L'affaire fut ainsi portée devant la cour de cassation pour règlement de juges et définitivement attribuée à la juridiction criminelle. Aujourd'hui les illusions dont les accusés s'étaient

bercés et dont ils s'étaient fait une espérance se sont cruellement évanouies; car, au lieu de peines légères ou d'un acquittement, ils ont rencontré, au bout de ces évolutions de procédure, un châtiment sévère et terrible.

Voici les faits de la cause:

Le 25 septembre dernier, M. Sostizon, cultivateur et maire de la commune de Saint-Cyr, sortit de sa maison, vers midi, pour se rendre dans un champ situé à un quart de lieue de distance, où l'appelaient les travaux de la campagne. Comme les personnes de sa famille et de sa domesticité étaient absentes, il eut soin de fermer parfaitement les portes de sa maison; vers trois heures, quand il rentra, les portes étaient ouvertes; des malfaiteurs s'étaient introduits par la fenêtre du premier étage, qu'ils avaient fracturée, et avaient dérobé dans les meubles de l'appartement une somme de 350 fr. environ, deux chaînes et une croix en or.

La maison du maire de Saint-Cyr-le-Château est isolée, masquée aux regards par un petit bois, et située en contre-bas d'un sentier qui aboutit à l'auberge des mariés Chavanis; entre midi et une heure, cinq étrangers avaient été vus dans cette auberge; vers deux heures, ils avaient pris le sentier qui conduit à la maison du maire; peu de temps après, des témoins les virent entrer dans la cour, tandis que l'un d'eux restait en dehors, accroupi dans la position d'un homme qui satisfait un besoin, et placé sur une petite éminence d'où il pouvait voir au loin dans la campagne; un peu plus loin les cinq étrangers furent revus se dirigeant en hâte, à travers des champs incultes, semés de bruyères et de genêts, et fréquentés seulement des chasseurs, vers la commune de Lamure; le soir, ils étaient arrivés à Saint-Bonnet-le-Troncy, où ils s'étaient fait servir un copieux souper qu'ils avaient magnifiquement payé 25 francs.

Ces étrangers qui se donnaient pour des vendangeurs furent reconnus pour être les nommés Arousset, Perret, Girard, Rat et Mahir, et furent ainsi soupçonnés d'être les auteurs du vol commis au préjudice de M. Sostizon.

Arousset a avoué aujourd'hui avoir fait partie d'une troupe d'inconnus qui passa le 25 septembre à Saint-Cyr-le-Château; mais il aurait quitté cette troupe de vendangeurs, au commencement du sentier qui conduit à la maison du maire de Saint-Cyr, et ne l'aurait retrouvée que plus tard, dans les landes et les bruyères.

Quant à Perret, Girard et Rat, ils nient absolument avoir été en la compagnie d'Arousset le 25 septembre. Ce jour-là ils étaient à vendanger dans des propriétés qu'ils ne peuvent indiquer.

Paul Arousset a déjà subi plusieurs condamnations, une entre autres à cinq années de réclusion. Dans l'instruction et devant les juges de Villefranche, il avait fait des aveux complets, mais d'une manière si étrange qu'on aurait dit un honnête homme qui, humilié de voir soupçonner sa vertu, se sacrifie dans un moment d'humeur et de dépit, et avoue des crimes dont il n'est pas coupable.

Mahir, Girard et Rat s'étaient réfugiés à Lyon; un soir qu'ils regardaient les magasins et les allées avec une attention qui parut singulière à des agents de police qui passaient par hasard, ils furent arrêtés et trouvés porteurs, Mahir d'une hache et Girard d'un ciseau dont ils ne purent expliquer l'origine.

Paul Arousset a été condamné, attendu la récidive, à vingt années de travaux forcés et à l'exposition, Perret à cinq ans de travaux forcés, Girard et Rat à six ans de la même peine.

Chronique Lyonnaise.

On nous écrit de Nantua:

« Le 28 juin était le jour où M. de Moyria sortait de prison. Les sympathies qui l'avaient toujours entouré durant sa détention l'ont encore accueilli.

» Quelques-uns des patriotes de Nantua, réunis à ceux des communes environnantes, lui ont offert un banquet sur les bords du lac, dans le jardin de M. Gréard, avocat.

» La cordialité la plus franche a présidé à cette fête; un toast, porté à l'indépendance du journalisme et à l'avenir du pays, a réuni les applaudissements de l'assemblée, et vers le soir la société des artistes de Nantua s'est associée à la joie de cette journée par une longue et brillante sérénade. »

Doit la liberté,
Par toi la parole
Sait briser les fers,
Tu sers de boussole
A tout l'univers!
Poursuis ta carrière
Soleil des états!
Verse la lumière
Sur tous les climats!
Foyer d'où vient loire
Tout noble penser;
Toi qui sais détruire,
Tu sauras créer.

M. David que tous les yeux cherchaient dans cette solennité s'était esquivé à la reconnaissance générale en ne se rendant point à la fête.

Le soir, M. le maire a réuni dans un dîner de cent couverts toutes les personnes étrangères invitées, ainsi que les députations des différentes villes. Il n'y a eu aucun toast. De la salle du banquet on s'est rendu au théâtre où un grand concert avait été organisé par les soins du comité. Les dames strasbourgeoises n'ont pas craint de figurer sur le théâtre et de chanter les chœurs d'une cantate en l'honneur de Gutenberg. Avis à nos dames de Lyon si susceptibles sur ce chapitre, et dont les chaotilleux scrupules ont contribué à faire d'un concert au bénéfice des pauvres un concert au bénéfice des menuisiers et des tapissiers.

A la nuit, toutes les maisons ont été illuminées comme par enchantement. Une foule immense parcourait les rues et s'arrêtaient autour de la statue de Gutenberg dont la tête était couronnée d'une auréole de gaz, et qui tout entière reflétait les lueurs vives et changeantes des feux de Bengale allumés aux quatre coins du monument. La musique militaire a exécuté toute la soirée, sur cette place, des fanfares et des morceaux d'harmonie.

Une brillante sérénade a été donnée à M. David d'Angers, dans la cour de son hôtel, par la société les amateurs de Strasbourg.

Tous les édifices publics et la flèche de la cathédrale resplendissaient de lumières, mais le vent est venu bientôt ternir un peu l'éclat étincelant de la flèche imposante de la cathédrale.

C'est ainsi que s'est terminée cette première journée dont rien n'a troublé l'harmonie. La fête officielle fera place demain à la fête populaire; chaque solennité aura ainsi son cachet, son caractère distinct.

P. S. — Les ouvriers typographes, membres de la députa-

— L'assemblée pour le renouvellement annuel du tiers des membres de la chambre de commerce aura lieu lundi 6 juillet 1840, dans la salle de la Bourse, palais Saint-Pierre.

Les membres sortants sont: MM. Gros, Dolbeau, Quizard, Reverchon et Sabran-Berna.

D'après les dispositions de l'article 1^{er} de l'ordonnance royale du 16 juin 1832, l'assemblée se trouve composée de 87 électeurs, savoir:

1 ^o Membres du tribunal de commerce.....	13
2 ^o Membres de la chambre de commerce.....	15
3 ^o Membres du conseil des prud'hommes.....	31
4 ^o Notables commerçants choisis par moitié par le tribunal et par la chambre de commerce.....	28

En tout..... 87

— Voici la composition de la troupe italienne qui doit donner bientôt des représentations au Grand-Théâtre:

M^{me} Marziali Carmela, première forte chanteuse.
M^{lle} Gariboldi Rosalia, première forte chanteuse à roulades.

M^{lle} Branzanti Luigia, deuxième chanteuse.

M. Antognini Cirillo, premier fort ténor de l'Académie de Rome.

M. Picasso Antonio, premier ténor léger.

M. Zucconi Agostino, première basse-taille.

M. Olivetti David, baryton.

M. Lorenzini Arcangelo, deuxième basse.

— La nouvelle de l'adoption par la chambre des députés de la loi sur le chemin de fer de Nîmes à Montpellier a été accueillie par la satisfaction générale; les principales rues de la ville ont été illuminées.

— Mardi dernier 26, vers minuit, un des plus violents orages a éclaté dans la partie de l'arrondissement de Béziers qui confine à celui de Saint-Pons. Le bruit du tonnerre était continu, les éclairs se succédaient sans interruption; plusieurs habitations de paysans ont été frappées de la foudre, sans néanmoins qu'on ait à déplorer la perte de personne. La grêle a causé de grands ravages; des blés prêts à être coupés ont été presque entièrement détruits; les vignes ont aussi beaucoup souffert.

On lit dans le *Sémaphore* du 29 juin:

La représentation de *la Semiramide* a été suspendue au Grand-Théâtre durant près d'une heure, samedi dernier. Une question de bienfaisance a été bruyamment et longuement débattue entre le public et la direction. Tout ce tumulte s'est produit à l'occasion des artistes italiens, dont la situation malheureuse a excité à Marseille un intérêt universel. Indépendamment des souscriptions qui ont été ouvertes au cercle des Phocéens et au cercle du Commerce, les abonnés du Grand-Théâtre s'étaient empressés d'acheter à la porte un billet de parler pour chacune des deux représentations qui ont eu lieu après la fuite du directeur italien. Ces représentations ayant été fort suivies et fort brillantes, il était permis de croire qu'elles avaient été fructueuses pour les chanteurs étrangers, lorsqu'on a appris que ceux-ci n'avaient touché qu'une faible somme sur le chiffre assez élevé des deux recettes.

Pour prévenir le retour de cet état de choses, les abonnés ont interpellé le régisseur et ont demandé que la représentation qui était annoncée pour ce soir lundi fût entièrement consacrée aux Italiens, sauf les frais indispensables. Le régisseur a répondu qu'il n'était plus possible de satisfaire le public, attendu qu'un compromis venait d'être passé avec les Italiens au sujet de cette soirée; et sur l'interpellation qui lui a été adressée touchant les conditions de cet acte, il s'est refusé à les faire connaître, prétextant qu'il s'agissait d'une affaire d'intérêt dont l'administration ne devait compte à personne. Alors le public s'est fâché et le bruit a commencé à prendre un caractère alarmant.

Le rideau se levait et se baissait incessamment devant une exaspération toujours croissante, lorsqu'un spectateur s'est avisé d'appeler un artiste italien. Bientôt on a vu arriver le grand

tion lyonnaise, ont été fêtés et reçus non-seulement par leurs dignes collègues, mais encore par plusieurs habitants du pays, et ils ont figuré à toutes les cérémonies, dans tous les plaisirs que portait le programme.

Aujourd'hui, à quatre heures, ils ont assisté à une fête toute typographique. Plusieurs imprimeurs, accompagnés de tous les compositeurs et pressiers de la ville, sont allés en pèlerinage, sur des bateaux pavoisés et avec la musique du régiment, jusqu'à la Montagne-Verte où était autrefois le couvent de Saint-Arbogast, dans lequel Gutenberg a long-temps demeuré, et où il conçut, dit-on, l'idée de l'art typographique à l'aide de caractères mobiles. Arrivé dans le lieu historique, l'un des ouvriers a retracé dans un discours le but de ce pèlerinage; après quoi une collation a été servie, et les toasts aux ouvriers de la députation lyonnaise ont été portés et rendus.

Du 25. — Je sors d'assister à une de ces choses qu'on ne doit plus espérer revoir de sa vie, je veux parler de cet admirable cortège industriel qui a pendant cinq heures promené à travers la ville son panorama vivant, sous nos applaudissements et sous nos yeux étonnés et mouillés de larmes. Jamais je n'ai rien vu, rien ressenti de pareil; on eût dit une fête de l'antiquité, la fête de Cérès retrouvée après bien des mille ans. Les fêtes populaires de notre révolution ne sont qu'un pâle et faible reflet de cette calme et imposante cérémonie. Il est des émotions, je le sens, qu'il faut renoncer à rendre; il faut se taire quand on les a éprouvées une fois. Les raconter c'est les affaiblir, c'est les perdre pour soi et les autres, comme ces liqueurs ou ces parfums qui s'évaporent au moindre contact de l'air. Il en est du cortège industriel comme de la cathédrale de Strasbourg, ce chef-d'œuvre des siècles; vous éprouvez en sa présence je ne sais quel respect religieux, quelle sainte admiration qui vous force au silence et à la contemplation. Rien ne vous rapproche plus de la divinité que cette église dont la flèche s'élève vers le ciel avec ses découpures et sa dentelle de pierre; rien ne vous rapproche plus de l'humanité que ce cortège industriel, si beau d'union et de fraternité, et dont il faut bien pourtant que l'es- saie de vous donner une idée, tout imparfaite, tout affaiblie qu'elle soit.

Figurez-vous donc tous les corps de métiers (j'en ai compté plus de soixante) chacun dans un costume uniforme, d'une élégante propreté et en harmonie avec leur profession, marchant sous leur bannière avec les attributs et les instruments de leur état, portant en triomphe leur chef-d'œuvre et parfois même fabriquants les objets de leur industrie. Ainsi, placés sur des chariots, les lithographes imprimaient le portrait de Gutenberg, les potiers faisaient des

tateurs. Les bannières des députations, à mesure qu'elles se sont présentées, ont été rangées derrière l'estrade d'où elles ont mêlé leurs formes et leurs couleurs et offert le plus gracieux coup-d'œil.

Une fois les membres du cortège assis autour de l'œuvre de David, M. Leichtenberger père, avocat et vice-président du comité, est monté à la tribune et a prononcé d'une voix énergique et bien accentuée un discours fort remarquable. Les applaudissements et les murmures d'approbation sont plus d'une fois venus interrompre l'orateur, et au signal donné par lui les voiles couvrant la statue sont tombés, des salves d'artillerie, le son des cloches et les acclamations de la foule ont accueilli l'œuvre dont l'artiste David a généreusement doté la ville de Strasbourg. En gravant sur l'épave que vient de tirer Gutenberg, et qu'il montre comme un premier essai de son art, ces mots simples et profonds: *Et la lumière fut*, David a largement compris et rendu le rôle puissant que l'imprimerie allait jouer dans le grand drame de l'humanité. M. le maire, dans le discours qu'il a prononcé ensuite, en dépit d'une pluie de quelques instants, a su tirer un habile parti de cette noble pensée.

Ce discours religieusement écouté a été vivement applaudi. Un morceau de chant a été exécuté par une société de jeunes gens placés sur l'estrade. Les paroles, que nous reproduisons ici, ont été composées sur la musique de M. le chevalier Naukomm:

Presse, moteur du monde, ô levier d'Archimède!
Toi qu'en nos murs conçut Gutenberg exilé,
Fille du vieux Strasbourg, puissance à qui tout cède,
Salut! salut à jour de ton saint jubilé!
A toi l'hommage ardent de cette immense foule...
A toi des nations l'avenir et les vœux!
A toi l'airain vivant surgi du noble moule
Où David sait pétrir les héros et les dieux!

M. Silbermann, imprimeur et membre du comité, dont le zèle et le dévouement pour l'organisation de ces fêtes sont aussi de tous les éloges, a lu un discours qui a été vivement applaudi.

La musique et les chants se sont de nouveau fait entendre. Un hymne sur un air national, composé par M. L. Levraut, auteur de la première strophe déjà citée, a été exécuté avec un ensemble parfait et repris à la demande générale. Voici cet hymne que la foule a répété en chœur:

Moderne espérance
De l'humanité,
Presse, à qui la France

prêtre de Sémiramis, qui est venu incliner devant le public la majesté de sa longue barbe postiche. Ce vénérable Babylonien, s'exprimant dans le langage de Boccace, a fait connaître les conditions assez dures que la direction avait imposées à ses camarades, ce qui a été confirmé par l'orgueilleux Assur qui, avec le caractère emporté qu'on lui connaît et qu'il manifeste dans son duo avec Arsace et dans celui avec la reine, n'a pas hésité à casser les vitres. Assur a déclaré que pour lui il avait signé le contrat le pistolet sur la gorge.

Dès ce moment la violence du public n'a plus connu de bornes, et lorsqu'enfin, effrayé de cette démonstration, le directeur a envoyé son régisseur porter des paroles de paix et de transaction, il a fallu vingt minutes avant de pouvoir s'entendre. Par une fatalité inouïe, le rideau n'a pas pu se lever, un des contre-poids s'étant dérangé, et le public persistait à croire à un manque de respect de la part des gens du théâtre. Enfin tout s'est terminé convenablement. Il a été décidé que les Italiens toucheraient le montant de la représentation, ainsi que le produit du bassin qui serait placé à la porte d'entrée, et que la direction retiendrait seulement deux cent cinquante francs pour ses frais.

C'est là une concession qui aurait dû être faite tout de suite; il eût été bien plus avantageux pour l'administration de s'exécuter de bonne grâce, ne fût-ce que pour éviter une scène d'irritation aussi pénible pour elle. N'oublions pas de constater, en terminant, que les dames n'ont pas paru le moins du monde effrayées du tumulte de cette soirée. Aucune d'elles n'a quitté sa place. Au contraire, elles s'associaient visiblement aux efforts d'une cabale aussi généreuse, bien que jamais l'humanité ne se soit manifestée d'une manière aussi bruyante.

Paris, 29 juin 1840.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

Le *Courrier de Bordeaux* annonce que le maréchal Soult est gravement malade, à Saint-Amand, des suites d'une chute de cheval.

— Un comité pour la réforme électorale vient d'être organisé à Tours. Ce comité se compose de onze membres et sera chargé de provoquer le plus grand nombre d'adhésions possible à la réforme.

— M. Lemercier, en mourant, a laissé un fauteuil vacant à l'Académie française. Plusieurs académiciens s'étant réunis pour s'entendre sur le successeur qu'ils pourraient donner à leur regrettable collègue, trois candidatures ont été proposées. MM. Pariset, Casimir Bonjour et Victor Hugo ont été successivement présentés par leurs partisans aux suffrages de la réunion. Chacun de ces trois noms ayant été appuyé par un nombre à peu près égal de voix, et les amis d'un candidat ne paraissant en aucune façon décidés à se rallier aux amis de l'autre, un membre a ouvert l'avis de proposer le fauteuil à M. l'abbé Affre, récemment nommé archevêque de Paris. La principale considération qu'on a fait valoir à l'appui de cette candidature, qui n'était peut-être pas aussi improvisée qu'elle en avait l'air, c'est que jusqu'à présent il avait presque toujours été d'usage que M. l'archevêque de Paris comptât au nombre des quarante immortels. Il est donc probable que M. l'abbé Affre remplacera à l'Académie M. Lemercier.

— La cour de cassation vient encore de perdre un de ses membres. M. Jean de Broë, si célèbre sous la Restauration par la violence de ses réquisitoires contre la presse, est mort hier. Nous devons donc nous attendre à voir se renouveler les démarches qui dernièrement furent faites auprès de M. Vivien pour le décider à ouvrir les portes de la cour suprême à M. Martin (du Nord). M. Vivien résistera-t-il encore ? ou plutôt les influences qui arrêteront sa main au moment où elle allait signer la nomination de M. Martin (du Nord) seront-elles encore cette fois assez fortes pour l'empêcher de déférer au vœu de la cour ?

— On dit que M. Billault, sous-secrétaire-d'état, va se rendre en Angleterre pour remplir une mission relative au

département de l'agriculture et du commerce, auquel il est attaché. On ajoute qu'avant de s'embarquer pour Londres, M. Billault ira faire un voyage à Nantes.

— Mme Adélaïde est attendue à Bruxelles ; elle doit assister au baptême de la jeune princesse, fille du roi et de la reine des Belges.

Le *Moniteur* du 29 juin publie la dépêche télégraphique suivante :

Le préfet maritime à M. le ministre de la marine.

Toulon, le 28 juin 1840.

Deux convois sont entrés à Blidah les 21 et 22 ; le général Corbin s'est replié sur Alger le 24, ramenant nos blessés et nos malades, sans avoir rencontré un seul Arabe. Alger, le Sahel et la plaine sont tranquilles. Les transmissions télégraphiques, qu'on avait dit suspendues sur différents points, n'ont pas cessé d'exister.

Le maréchal était attendu le 27 à Blidah, et vers le 30 à Alger. Des Arabes transfuges disent que leurs co-religionnaires meurent de faim, que l'armée d'Abd-el-Kader est obligée de se dissoudre pour aller chercher de quoi vivre, et que l'émir commence à manquer de fonds pour payer ses troupes régulières.

Tout est tranquille du côté d'Oran. Les mulets, les chevaux et les bestiaux abondent sur le marché de Mostaganem.

Les réflexions suivantes, faites par le *Progrès d'Arras* sur les élections municipales du Pas-de-Calais, peuvent fort bien s'appliquer aux élections de plusieurs autres départements :

Le résultat des élections municipales peut servir à constater l'opinion du département. La masse de notre population des villes et des campagnes, qui, il y a dix ans, a applaudi la révolution de juillet comme l'annonce d'une ère de liberté et de tolérance, a prouvé généralement, par le choix qu'elle vient de faire, qu'elle conserve ses répugnances contre le despotisme administratif et le fanatisme religieux, et qu'aux hommes stationnaires ou serviles elle n'hésite pas à préférer les hommes progressifs et indépendants.

En lit dans le *Journal de l'Eure* :

Les ouvriers et les ouvrières des fabriques de contils, dont la pénible position s'aggrave chaque jour, nous adressent de nouvelles doléances. « Ces jours derniers, disent-ils, des machines ont encore été introduites dans la maison d'arrêt pour occuper les détenus à leur détriment. Si cet état de choses ne cesse pas immédiatement, ajoutent ces malheureux, il ne nous restera d'autre moyen de faire comprendre notre misère qu'en nous rendant en masse auprès de l'autorité supérieure pour lui exposer nos souffrances. »

On lit dans l'*Observateur des Pyrénées* :

Une estafette est arrivée hier matin à une heure après minuit. Il paraît qu'elle a apporté pour le général Bertrand, en ce moment aux eaux de Bonnes avec M. et Mme Thayer, une dépêche qui devait être remise au bout de deux heures, et que la réponse a été immédiatement faite et envoyée par la même voie.

Nous présumons qu'elle doit être relative au départ du général pour Sainte-Hélène avec l'expédition qui, d'après les dernières nouvelles de Paris, doit mettre à la voile au premier jour.

On lit dans l'*Emancipation* :

Les agents de l'administration qui avaient manqué à tous leurs devoirs n'ont pas été remplacés ; le favoritisme a continué de les soutenir, et le même favoritisme leur a donné des collègues partout où il y a eu lieu.

Entre ces choix, celui dont la presse parisienne s'élève le plus aujourd'hui, parce qu'il est tout récent, est celui qui vient d'être fait de M. Martin, comme conseiller référendaire de seconde classe à la cour des comptes. Elle n'a pas assez de voix pour crier au scandale. Mais, comme tout le monde ne sait pas ce qu'est M. Martin, surtout dans les départements, nous pensons que nos lecteurs liront avec plaisir les renseignements suivants :

« Vous me demanderez ce que c'est que M. Martin ?

statue de Jacquard, cet autre bienfaiteur prolétaire laissé si long-temps dans l'oubli, et qui ignorerez peut-être cette juste réparation jusqu'au programme des fêtes de juillet. Pourquoi donc ne pas avoir choisi le jour de la naissance du grand mécanicien au lieu de confondre l'inauguration de sa statue avec les pétards et les chandelles romaines du 29, pour raviver un peu une fête officielle qui n'est plus qu'une amère ironie ? Et notre maire a rêvé une cérémonie populaire où le peuple ne figurera probablement pas. Que n'est-il venu à Strasbourg ? il aurait vu que rien de grand et de digne ne s'improvise en quelques jours. Il ne s'agit plus ici d'une parade et d'une réception princière ; il ne s'agit plus d'un acte de courtoisie administrative, c'est la fête de toute la cité, c'est une dette de cœur à acquitter.

Laissez donc passer le peuple, donnez-lui place au cortège, formez des comités, appelez des députations ; entendez-vous et organisez quelque chose de grand, de simple et de beau, qui puisse réveiller l'ombre de Jacquard sous l'humble pierre que vous lui avez posée à Oullins. Renvoyez la fête à six mois, à plus tard s'il le faut, mais n'insultez pas Jacquard en le fêtant concurremment avec des fêtes sans signification et sans valeur. Ne marchandez pas avec votre bienfaiteur, ne soyez pas ingrats jusqu'après sa mort, vous l'avez été trop long-temps déjà. L'heure de la justice et de la reconnaissance doit sonner enfin pour Jacquard.

Le soir de cette belle journée où le peuple s'était montré si beau, si grand, si calme, si admirable dans son imposante attitude, un banquet de 500 couverts eut lieu dans l'immense enceinte de la halle aux blés, décorée avec des drapeaux nationaux et les armoiries de toutes les villes qui avaient concouru à la souscription pour le monument, et les bannières de celles qui avaient envoyé des députations. Les fleurs et l'éclat des lumières, le chant des hirondelles qui nichaient dans le monument, tout donnait à ce repas un caractère grandiose et vraiment neuf. Ce banquet était officiel, et l'étiquette et les toasts de rigueur sont venus seuls faire diversion à la joie commune et à l'expansion de tous les sentiments. M. Dupin s'est montré là ce qu'il est toujours, un fort habile comédien, un avocat convaincu au moment où il parle. Son toast, fort énergiquement proféré, avec cette chaleur qui part de la tête et que l'émotion du cœur n'arrête pas, a produit un grand effet sur l'assemblée ; elle a cru un instant à la parole adroite de cet orateur qui nous a fait voir bien souvent quel abîme se trouve entre ses discours et ses actes. M. Blanqui a été éteint tout-à-fait par M. Dupin. C'est encore M. Dupin qui, sur la demande qu'on a faite de la *Marseillaise*, a autorisé du regard cet air patriotique.

M. Lortet, président de la députation lyonnaise, a prononcé

« M. Martin, que l'on appelle familièrement le petit Martin dans les coulisses du pouvoir, a été secrétaire de M. Thiers dans tous les postes qu'il a occupés, même celui de boudeur de la place Saint-Georges. Il est du même pays, de la même ville que son patron, à peu près du même âge ; il a en hauteur un pouce de moins (le flatteur) que son auguste maître. (M. Thiers s'appelle Auguste.)

« Le petit Martin ne devait cependant pas cette fois occuper cette place de confiance auprès de M. Thiers. Mais M. Thiers, avant sa rentrée au pouvoir, ayant promis la place de chef de son cabinet à quinze journalistes, à vingt-cinq auditeurs, à quarante fils ou neveux de députés, a été contraint de reprendre l'ancien pour avoir un prétexte à donner aux déçus.

« M. Barthe, président à la cour des comptes, a bien voulu d'abord s'y opposer, car, à sa dernière sortie du pouvoir, M. Thiers avait placé le petit Martin à cette cour pour le récompenser, et ses nouvelles fonctions de chef de cabinet de ministre le forçaient à négliger les autres ; et cela lui a valu, les premiers jours, des reproches de M. Barthe, qui voulait le gronder. Mais quand M. Barthe a vu le ministère s'affermir un peu, il s'est adonné et a cessé de tourmenter le petit Martin.

« Outre ces deux places, le petit Martin a été récemment placé par son maître auprès de M. Thomas, chef du personnel du ministère des finances. Cette position a pour but de savoir les nouvelles vacances dans l'administration des finances avait le brave M. Pelet (de la Lozère), sorte de Lagingeole gouvernemental que M. Thiers s'est donné pour collègue. Par ce moyen, M. le président du conseil, averti des places vacantes, peut faire main basse dessus en faveur de qui il veut.

« Ainsi occupé, doublement et triplement, le malheureux Martin ne peut sortir qu'une demi-heure par jour, et dormir que trois heures par nuit. Il faut qu'il reçoive tous ceux que le ministre ne veut pas recevoir ; qu'il parle à tous ceux auxquels le président ne pourrait pas parler sans se compromettre. De toutes ses fonctions, la principale est de se transporter près des ministres pour leur porter les ordres du président du conseil, et présenter à leur signature les nominations aux emplois lucratifs de leurs départements.

« On me demandera peut-être quelle sera la récompense de tant de zèle et d'un dévouement si robuste.

« Le petit Martin aura de l'avancement à la cour des comptes, et, de plus, Mme Dosne a promis de le marier. »

Voilà ce qu'on écrivait il y a quelques jours. Et l'on voit que la première partie de la prophétie de notre correspondance s'est vérifiée, au scandale général ; car la nomination de M. Martin n'a pu être faite que par une injustice révoltante envers plusieurs de ses collègues qui se font remarquer par de très-longues et très-honorables services.

De tels actes sont de nouveaux arguments en faveur de la réforme.

Quant à la seconde partie de la même prédiction, en ce qui concerne le futur mariage de M. Martin par Mme Dosne, cela nous importe peu, et nous n'en parlerions pas, si cela ne nous donnait l'occasion de citer un bruit qui court à Paris.

« On dit qu'un des moyens de séduction que l'on emploie en ce moment, c'est celui de faire des mariages.

« Mme Dosne tient bureau ouvert et agence matrimoniale. Comme elle a eu la main heureuse, il n'est pas une mère qui ne soit prête à accepter d'elle un gendre.

« Plus généreuse que MM. Willaume, de Foy, et autres gens spéciaux pour les mariages, Mme Dosne n'exige, pour prix de ses bons offices, que l'engagement, pour les maris, pères ou frères qui arriveraient à la chambre, de voter pour M. Thiers.

« Elle a promis, annonce-t-on, de trouver une femme avec dot et beauté pour le jeune conseiller-d'état M. d'Haub..., que son nez rouge a jusqu'ici fait refuser par plusieurs héritières. »

Encore une fois, tout cela ne prouve-t-il pas l'indispensable urgence de la réforme ?

Le Rédacteur en chef, Gérant responsable, F. RITTIEZ.

AVIS.—MM. les souscripteurs dont l'abonnement expire le 30 juin 1840 sont priés de le renouveler, s'ils ne veulent éprouver du retard dans l'envoi du journal.

un discours que les applaudissements ont couvert plus d'une fois. (Voir le *Censeur* d'hier.)

M. Hepp, professeur à la faculté, a porté un toast aux comités auxiliaires de Paris et de Lyon.

Pendant que le banquet avait lieu, un spectacle gratuit était offert au Grand-Théâtre par le comité aux industriels, aux villageois, aux ouvriers et à leurs familles qui avaient si bien concouru à l'éclat du cortège. L'aspect de la salle était des plus beaux.

A dix heures, un spectacle d'un effet merveilleux a été offert au public. La flèche de la cathédrale a été illuminée avec des flammes de Bengale et des lances à feu de couleur. Une traînée de poudre, partant de la base à son faite, a, dans une seconde, allumé, au milieu des détonations des pièces d'artifices, les lances de couleur qui ont donné à la cathédrale un aspect tout féerique. Il fallait voir au milieu de l'obscurité se découper les dentelures et les festons de pierre, les ogives et les rinceaux, enfin toute cette flèche, si légère et si hardie, passer à travers les tons colorés les plus chauds et les plus éblouissants. On eût dit des rubis étincelants enchâssés les uns aux autres et jetant au loin leurs chatoyants et changeants reflets. On ne trouve rien d'analogue à ce tableau, si ce n'est dans les *Mille et une Nuits*, tant il y a du fantastique et de la féerie dans cet admirable spectacle.

Aujourd'hui 27 a eu lieu à l'Hôtel-de-Ville un véritable congrès d'imprimeurs et de libraires, congrès dans lequel se sont agitées les questions les plus intéressantes pour la librairie et l'imprimerie. Une grande décision a été arrêtée dans l'intérêt commun de ces deux professions.

Une exposition des produits de l'Alsace, produits qui figuraient au cortège, a été ouverte dans la matinée et restera pendant quinze jours soumise à la curiosité publique.

Le mauvais temps a mis obstacle à la fête militaire que le commandant de la place voulait donner à son tour, après la fête officielle et la fête populaire.

La loterie typographique des ouvriers est riche de fort beaux livres accordés par les libraires de Paris et de la province. Elle se tire à l'heure qu'il est.

Un bal brillant et animé a clos dignement cette série de plaisirs. Les illuminations pendant les trois jours ont été générales et spontanées de la part des habitants. Heureux le maire d'une semblable cité ! heureuse la population qui possède un tel maire !

LEON BOTEIL.

P. S. — Dans un autre banquet donné en l'honneur de M. David (d'Angers) et pour la réforme électorale, Lagrange qui vous connaissez tous a porté un toast AU PEUPLE dont l'effet a été entraînant. La *Marseillaise* et le *Chant du Départ* n'ont cessé de se faire entendre.

vases, les forgers travaillaient le fer sur leur enclume au bruit retentissant de leurs marteaux ; les élèves de l'école industrielle figuraient avec tous les divers insignes de leurs études ; les brasseurs et les tonneliers exécutaient avec des cerceaux des danses pittoresques et gracieuses, dans les différentes halles que faisait le cortège. Des pêcheurs, montés sur une nacelle, donnaient à boire de grands verres d'eau à de pauvres poissons suspendus dans des trophées et s'enorgueillissaient d'une carpe du Rhin, âgée de 110 ans et quelques mois, et fort à l'étroit dans le large espace où elle nageait renfermée. Les tourneurs faisaient aller leur tour et les meuniers faisaient moudre du blé que l'on voyait passer en réalité à l'état de farine. Les selliers promenaient une magnifique jument, ornée de tous ses harnachements et d'une selle d'un goût exquis. Les jardiniers-fleuristes parfumaient l'air avec leurs pots de fleurs admirablement rangés. Les tapissiers portaient, sous un temple à colonnes et à dôme faits de calicot, des fauteuils de toutes formes, des meubles de boudoir de différentes époques. Toutes les autres industries étaient à l'envi leurs produits arrangés avec un goût, une symétrie et un art merveilleux. Chacune d'elles avait des représentants dans les différents âges de la vie et dans les deux sexes : les enfants comme les symboles des générations, la vieillesse comme celui du passé, l'âge mûr comme celui du présent. Les villages voisins avaient, eux aussi, envoyé des députations de jeunes garçons et de jeunes filles dans des chars de verdure et de fleurs, avec les costumes variés de leur canton. Des vieillards les précédaient montés sur des chevaux, leur maire en tête et le drapeau national. Puis venaient des groupes d'agriculteurs traînant une charrue ; les fileuses de chanvre avec leur quenouille et leur rouet ; les enfants avec des gerbes et des fleurs dans les mains. Toujours et en toutes choses, le sentiment de la famille éclate et se révèle ici, de même que l'union et la fraternité ressortent de cet ensemble et de cet accord de tous pour rendre hommage à la mémoire de Gutenberg, ce simple ouvrier comme eux, bienfaiteur de l'humanité par les résultats de sa sublime découverte.

Le Lyon du XVI^e et du XVII^e siècle, si fière de ses entrées magnifiques, si renommée pour ses cortèges et ses fêtes, alors que, ville libre, il allait ouvrir ses portes au roi voyageur et le recevait désarmé et sans gardes, Lyon a été dépassé par le cortège industriel de Strasbourg. Affranchi naguère, Strasbourg n'a point encore oublié ses anciennes coutumes, ses privilèges et ses maîtrises. La fraternité règne encore parmi tous les membres de cette grande cité, solide rempart de la France contre l'étranger, aux jours d'une invasion.

Voilà comment ici on a célébré Gutenberg ; il est bon de vous le dire à vous, qui devez inaugurer, le 29 juillet prochain, la

Feuille d'Annonces.

ANNONCES JUDICIAIRES.

(1123) Etude de M^e Engler, huissier à Lyon.

Le vendredi trois juillet courant, à dix heures du matin, dans le domicile du sieur Alix, pépiniériste à Lyon, presqu'île Perrache, il sera procédé à la vente forcée d'objets mobiliers saisis, consistant notamment en garde-robes, commodes, garde-manger, buffet, pétrière, bureau, tables, chaises, batterie de cuisine, etc., etc.

ANNONCES DE MM. LES NOTAIRES.

(2646) ADJUDICATION DÉFINITIVE, EN L'ÉTUDE DE M^e GRUBIS, NOTAIRE A ST-ÉTIENNE (LOIRE), Le 6 juillet 1840, à deux heures du soir, Des Immeubles situés audit Saint-Etienne, dépendants de la succession de M. David Balay, savoir :

- 1^o D'UNE MAISON, rue Royale, 2, sur la mise à prix de cent vingt mille francs, ci..... 120,000 f.
 - 2^o D'UNE MAISON, place de l'Hôtel-de-Ville, place du Marché, et rue du Treuil, sur la mise à prix de quatre cent vingt-cinq mille francs, ci..... 425,000 f.
 - 3^o D'UNE MAISON, rue Gérentet, 25, sur la mise à prix de soixante et onze mille cent dix francs, ci.... 71,110 f.
 - 4^o D'UN EMPLACEMENT DE TERRAIN de 373 mètres 76 décimètres carrés, rue Brossard, sur la mise à prix de six mille deux cent cinq francs, ci..... 6,205 f.
 - 5^o D'UN AUTRE EMPLACEMENT de 345 mètres 90 décimètres carrés, sur la mise à prix de cinq mille sept cent quarante-un francs, ci..... 5,741 f.
- S'adresser, pour les renseignements, à M^e Givord, avoué, demeurant à Lyon, place du Petit-Colle, n^o 3, ou à M^e Grubis, notaire à Saint-Etienne.

ÉTUDE DE M^e DUGUEYT, NOTAIRE A LYON, RUE DU PLAT, 2. A vendre.

DEUX BELLES MAISONS DE CAMPAGNE, au-dessus du Plan de Vaise, en montant à Saint-Cyr, offrant toutes deux une vue très-étendue et de beaux ombrages.

UNE MAISON parfaitement agencée, de bonne et solide construction, située à Lyon, rue Imbert-Colomès, du revenu net de 9,350 fr.

S'adresser à M^e Dugueyt et à M^e Hennequin, notaires à Lyon.

MÊME ÉTUDE.

A vendre.

MAISON à Lyon, rue Boisson, du revenu net de 3,200 fr. AUTRE MAISON à Lyon, rue Neuve et rue Gentil, du revenu de 5,100 fr., susceptible d'une augmentation certaine.

UNE PETITE PROPRIÉTÉ à Grigny, à cinq minutes du chemin de fer. On vendrait cette propriété contre espèces ou en rentes viagères sur deux têtes, à 8 p. 0/0.

UNE JOLIE MAISON NEUVE avec un clos en jardin, salle d'ombrage et vignes, à la Guillotière, à une distance de cinq minutes de Mon-Plaisir, et près la nouvelle église.

JOLIE MAISON DE CAMPAGNE à Irigny, sur les bords du Rhône, avec de beaux ombrages, des eaux de source et un clos en vignes, terres, luzernières, jardin, etc. On échangerait CONTRE UNE MAISON EN VILLE.—On a pour moyens de transport, soit les omnibus de Pierre-Bénite, soit le chemin de fer, soit encore la voiture de Givors.

A vendre, à 4 1/2 p. 0/0 de revenu net.

UNE MAISON située à Lyon, rue du Bois, du revenu de 2,200 fr. net d'impôts.

UNE MAISON située à Lyon, rue Ecorchebœuf, du revenu de 2,933 fr. net d'impôts.

A vendre, à plus de 5 p. 0/0 de son revenu.

UNE MAISON située à Lyon, rue du Commerce, du revenu net de 6,800 fr.

S'adresser à M^e Dugueyt, notaire à Lyon, rue du Plat, 2. (2289)

ANNONCES DIVERSES.

(8458) A vendre à des conditions très-avantageuses.

JOLI FONDS DE MERCERIE, BONNETERIE laine et coton, rue des Forces, 2.

S'adresser au magasin de papiers.

(8493) A vendre pour cause de départ.

DEUX OMNIBUS avec tous leurs accessoires, faisant le service d'Oullins à Saint-Genis et Brignais.

S'adresser à M. Servonnet, entrepreneur des omnibus, à Oullins.

(8475) A louer de suite.

QUATRE PIÈCES GARNIES toutes agencées.

S'adresser à M. Thomée, marchand de tableaux, quai Bon-Rencontre, 71.

(8456) On désire trouver UNE JEUNE PERSONNE, orpheline de père et de mère, âgée de 12 ans environ, qui aurait fait sa première communion, pour être avec des gens qui n'ont point d'enfants. On lui apprendrait un état, et à l'âge de sa majorité on lui ferait une dot. S'adresser à M. MORIZET, régisseur de la maison Bernard, ci-devant maison Bellon, rue d'Aguesseau, sur les terrains de M. Combalot, à la Guillotière.

Avis aux Amateurs du Poisson et de la Pêche.

Le sieur CHARVIEUX, tenant l'établissement du café-restaurant dit du Chemin de Fer, dans l'île de la Gare de Perrache, a l'honneur de prévenir le public qu'il tient un assortiment de POISSONS de toutes qualités dans des baches, aux prix les plus modérés. Il sert également à la carte et à tous prix, de 25 à 30 sous, et au-dessus. (8457)

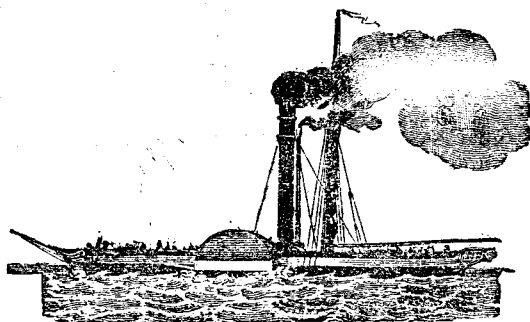
(8492) IL A ÉTÉ PERDU, dimanche dernier 28 courant, allant de la rue Saint-Hélène à la côte Saint-Sébastien, rue Baudin, en longeant les rues Puzy, Saint-Joseph, place Bellecour, rues Saint-Dominique, Mercière, Saint-Côme, la Glacière et Croix-Paquet, UNE CHAÎNE EN OR de deux rangs pendants, surmontée d'une petite croix.

Bonne récompense sera donnée à celui qui la rapportera à M. Burgstahler, rue Baudin, n^o 1, au rez-de-chaussée, ou qui donnera des renseignements sur les personnes qui pourraient l'avoir trouvée.

ADMINISTRATION LYONNAISE

POUR LA POURSUITE DES PROCÈS, RECOUVREMENTS, RENTRÉES DE CRÉANCES, en France et à l'étranger, AUX RISQUES ET PÉRILS DE L'ADMINISTRATION.

Les bureaux de la direction, qui étaient quai de Bondy, n^o 154, viennent d'être transportés rue Saint-Dominique, n^o 14. Le directeur de l'administration, B. DE LUZY. (8471)



BATEAUX A VAPEUR DU RHONE.

Service de l'Aigle.

DÉPART TOUTS LES JOURS A 4 HEURES 1/2 DU MATIN, du port de la Charité,

POUR AVIGNON, BEAUCAIRE ET ARLES.

BAISSE DE PRIX;

Pour AVIGNON.—1^{re}, 20 f.—2^{es}, 12 f.

Ces bateaux se distinguent par une grande supériorité de marche, leur bonne tenue et la commodité des emménagements.

Les bureaux sont place de la Charité, n^o 12, et quai de Retz, n^o 45. (7381)

INCENDIE. — COMPAGNIE D'ANVERS. AVIS.

Par suite de conventions intervenues entre la troisième Compagnie commerciale d'Anvers et la Compagnie d'assurances contre l'incendie la France, M. Goiran, agent-général de cette dernière Compagnie, quai de Retz, 30, est chargé à l'avenir, en sadite qualité, de la gestion de toutes les affaires de la Compagnie d'Anvers dans l'arrondissement de Lyon.

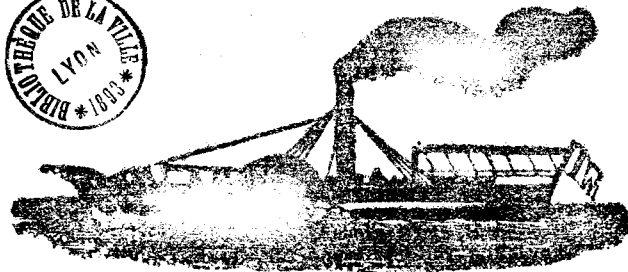
En conséquence, MM. les assurés de cette dernière Compagnie auront à s'adresser à lui, soit pour le paiement des primes échues ou à échoir, soit pour toute autre cause relative à leurs assurances.

L'inspecteur-général de la 3^e Compagnie commerciale d'Anvers, VICTOR WALTER. (7287)

SERVICE SPÉCIAL DE VOYAGEURS

ENTRE

VALENCE ET LYON.



LES BEAUX

BATEAUX A VAPEUR l'Aigle et la Sylphide,

Avantageusement connus par la commodité de leurs emménagements et supériorité de leur marche,

Commenceront le 1^{er} juillet leurs départs journaliers :

De VALENCE, à trois heures du matin;

De LYON (quai de la Charité), à onze heures du matin.

Ces bateaux prendront terre dans les ports intermédiaires. (7382)

(8454)

SEUL DÉPOT,

A Lyon, chez M^{me} veuve Ravy, rue Puits-Gaillet, n^o 7, des articles renommés de la maison Rousseau, de Paris.

L'Eau dorée teint réellement, sans préparations, de suite et pour toujours, les cheveux et les favoris en toutes nuances.

La Pommade grecque, qui arrête immédiatement la chute des cheveux et les fait pousser en peu de temps.

L'Épilatoire du Sérail, qui fait tomber les poils du visage ou des bras en dix minutes, sans altérer aucunement la peau.

La Crème de Turquie, qui blanchit à l'instant même la peau la plus brune.

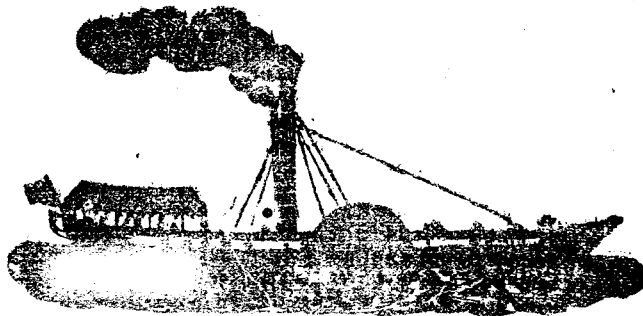
L'Eau de Turquie, qui efface les rousseurs et toutes les taches du visage.

L'Eau rose de la Cour, qui rafraîchit le teint, lui donne un coloris vif et naturel : on peut se laver le visage sans qu'il disparaisse. — Prix : 5 fr. chaque article.

SÉCURITÉ, COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE,

Autorisée par Ordonnance royale du 13 mars 1838.

S'adresser à M. ROUSSET jeune, agent-général de la Compagnie, rue des Augustins, n^o 4, qui demande des agents particuliers pour l'arrondissement de Lyon. (7380)



LE SIRIUS,

BATEAU A VAPEUR EN FER,

Est reconnu pour avoir une marche supérieure à celle de tous les bateaux qui naviguent sur le Rhône.

LES EMMÉNAGEMENTS NE LAISSENT RIEN À DÉSIRER.

IL PARTIRA PENDANT LE MOIS DE JUILLET :

de LYON pour BEAUCAIRE, d'AVIGNON pour LYON, les 2, 7, 12, 17, 22, 27, les 5, 10, 15, 20, 25, 30, à CINQ heures du matin, du quai de la Charité, vis-à-vis la rue de la Reine. à QUATRE heures du matin, du port des Châtaignes.

Prix des places pour la descente :

Premières, 20 fr. — Secondes, 12 fr.

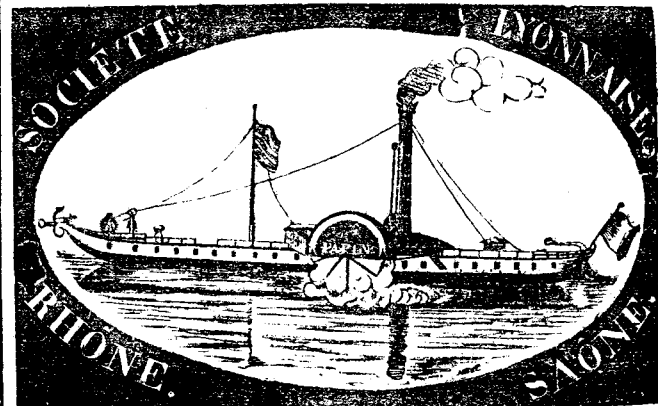
Prix des places pour la remonte en deux jours :

Premières, 30 fr. — Secondes, 20 fr.

Les bureaux de la compagnie sont quai de l'Hôpital, 118, à Lyon. (7404)

(2782) PAPIER FAYARD ET BLAYN

Pour guérir les DOULEURS, RHUMATISMES, BRULURES, CORS, ONGNONS et OEILS-DE-PERDRIX. — Un et deux francs les rouleaux revêtus des signatures de Fayard et Blayn, pharmaciens à Paris. — DÉPÔT GÉNÉRAL A LYON, chez M. MACORS, rue Saint-Jean, n^o 30, et chez MM. les pharmaciens VERNET, place des Terreaux; CLARAZ, rue Neuve; HUMEL, place du Concert; ANDRÉ, place des Célestins, dépositaires de remèdes spéciaux.



LES PAPIN

DU RHONE,

BATEAUX A VAPEUR EN FER

A BASSE PRESSION,

PARTENT TOUTS LES JOURS, DU PORT DES CORDELIERS,

POUR

VALENCE, AVIGNON, BEAUCAIRE ET ARLES,

A 4 heures 1/2 du matin,

Et correspondent avec les bateaux à vapeur d'ARLES à MARSEILLE.

Les bureaux sont : port des Cordeliers, 59.

SERVICE DU RHONE.



COMPAGNIE GÉNÉRALE,

PROPRIÉTAIRE DES SUPERBES BATEAUX NEUFS

la Sylphide, la Sirène, le Jupiter, le Neptune, etc., etc.,

Offrant aux passagers tous les avantages d'une grande supériorité de marche, d'emménagements élégants et commodes,

Partant tous les jours, à 4 heures du matin, du port de la Charité.

	PREMIÈRES.	SECONDES.
Pour VALENCE,	10 f.	7 f. 50 c.
— AVIGNON,	20	12
— BEAUCAIRE,	22	14
— MARSEILLE,	30	20

Bureaux : quai de la Charité.

(7365)

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURSY FILS, RUE POULAILLERIE, 19.